

## Chèques vacances et démission

-----  
Par bibou1

Bonjour

Je vais démissionner de mon poste le 1er mai, j'ai souscrit au sein du C.E un plan d'acquisition de chèque vacances depuis septembre 2017 a Mai 2017.

Pour 200? versé je reçois 70? du CE.

Ai je le droit de la participation du CE au prorata temporis?

-----  
Par pmtedforum

Bonjour,

Tout dépend de ce qui est prévu dans la délibération, le mieux serait de demander au secrétaire du CE...

-----  
Par bibou1

Merci beaucoup